L'Abeille de la Nouvelle-Orleans.

BUREAUX: No. 73 rue de Chartres. — NOUVELLE-ORLEANS, VENDREDI MATIN, 17 JUILLET 1863 — Entre les rues Bienville et Conti

NOUVELLE ORLEANS:
VENDREDI MATIN, 17 JUILLET.

Ventes à l'encan de ce jour.

Par H. H. McLean, à 11 heures, No 64 rue Gravier—Meubles, argenterie, tableaux, &c.

Par D. E. Morphy, au bout de la rue St-Joseph—Farine, café, son et maïs.

Par le même, à onze heures, dans les entrepôts Union et Rainbow—Porc, bœuf et langues de bœuf.

Par E. M. Jacobs, à 10 heures, encoignure Ursulines et Remparts—Meubles et piano.

Par G. Leaumont, à 10 heures, à son magasin d'encan, rue de Chartres, No 69—Bottes, souliers et brodequins.

Par R. T. Montgomery, à 11 heures, au magasin d'encan, rue du Camp, No 93—Farine, foin, coton, whisky, eau de vie, &c.—A midi, dans la rue Poydras, No 71—Farine extra de choix.

Par Hoffman & Marks, à 10 heures, dans la rue des Magasins, No 41—Marchandises sèches, vêtements, bottes et souliers.

Par J. P. Boisseau, à 10 heures, dans la rue St-Charles, No 71—Meubles et piano Piccolo.

Arrivée du steamer Imperial, de St-Louis.

Le commis du steamer *Imperial*, capitaine Sims, nous fournit le memorandum suivant :

L'*Imperial* est parti de St-Louis le 23 juin, et est arrivé au dessus de Vicksburg le 27. La ville s'étant rendue le 4 juillet, l'*Imperial* est parti le 13 avec la brigade du général Ransom, et est arrivé à Natchez le 14. Les Fédéraux ont pris là 6 000 têtes de bétail, 1 000 boucauts de sucre, 380,000 cartouches et 500 mulets ou chevaux. Le général Ransom va fortifier la place et l'occuper d'une façon permanente. Tout était tranquille depuis Vicksburg jusqu'à la Nouvelle-Orléans.

Nouvelles apportées par le steamer Impérial.

LA GUERRE DANS L'EST.

Une autre grande bataille imminente.

COMBAT PRES DE MERCERSBURG.

[*Extrait du Missouri Democrat.*]

Harrisburg, 7 juillet—Le général Couch a reçu l'avis aujourd'hui que le général Lee a l'intention d'occuper et de garder les hauteurs de Maryland jusqu'à ce que son armée puisse repasser le Potomac.

New York, 7 juillet—Le *Baltimore American* d'hier dit qu'on prend toutes les mesures possibles à Baltimore et à Washington pour intercepter les troupes démoralisées de Lee.

Bedford, Pa. 6 juillet. — Il y a eu cet après-midi une bataille à Mercersburg entre les rebelles sous Fitzhugh Lee et les forces du général Pierce. Le combat a duré jusqu'à 7 heures du soir. Je vous enverrai les détails demain. Nos forces ont gardé leur position et Pleasanton sera présent demain.

Attaque d'Héléna par les Confédérés.

(*Dépêche spéciale au Missouri Democrat.*)

Cairo, 7 juillet —Le général Prentiss a battu les confédérés le 4, à Helena, Arkansas, et leur a fait 700 prisonniers.

Le combat a commencé à 3 heures du matin, le 4. Les rebelles se sont portés sur le centre avec une grande vigueur. McRae et Parsons, Fagan et Marmaduke les commandaient, sous les ordres du général Holmes ; le général Price n'avait qu'une brigade.

Le centre rebelle a eu un succès partiel en capturant deux redoutes avec les canons qui s'y trouvaient, mais n'ayant pas été soutenus par Marmaduke et Fagan, ils se sont vus soudainement dans une position critique, exposés qu'ils étaient à un feu d'enfilade des autres travaux de défense, et à un feu de mousqueterie croisé partant de tous côtés. Parsons et McRae ont résisté aussi longtemps que possible, mais voyant qu'il n'y avait pas moyen d'échapper, ils se sont rendus et ont été envoyés à l'arrière-garde.

Le même mouvement a été essayé par Price et Marmaduke avec plus de succès, car n'ayant pas pénétré dans nos lignes ils ont pu facilement se retirer, mais non sans avoir perdu des morts et des blessés qu'ils ont pu enlever avant de quitter les lieux.

Notre perte est d'environ une centaine d'hommes. Les officiers rebelles prétendent avoir pris un régiment tout entier, mais on n'en savait rien officiellement au moment où le steamer a quitté Helena avec les prisonniers. Les rebelles devaient être au moins au nombre de 10,000. Le général Prentiss n'avait pas la moitié de cette force bien qu'il put en réunir davantage en cas de besoin.

Les forces rebelles venaient de Little Rock, Jacksonport, White River et d'autres points de l'Arkansas et précédemment du Missouri pour la plupart.

Les rebelles disent qu'ils n'étaient pas plus de 5,000 et ils croyaient que nos forces ne pourraient tenir plus d'une heure. Il est peu probable que Holmes recommence à attaquer de si tôt.

A la presse associée.

Cairo, 7 juillet—Les rebelles, au nombre de 8 000 à 10 000, sous les ordres des généraux Holmes, Price, Marmaduke, Parsons et McRae, ont attaqué Helena dans la matinée du 4.

La rugosité du terrain a empêché l'arrivée de l'artillerie des rebelles, et ils ont essayé d'emporter la place d'assaut. La colonne du centre a chargé dans la direction du fort Curtis et a pris trois lignes de tranchées à tirailleurs.

L'attaque de [illegible] n'a pas été si heureuse et elle a [illegible] les rebelles ont été promptement cernés et capturés. Toute une brigade, ou ce qu'il en restait (environ 700 hommes) est tombée entre nos mains. Ils sont arrivés ici ce matin, et parmi eux se trouvent le colonel Lewis, du Missouri, le lieutenant-colonel Johnson et le colonel Bell.

Le général Prentiss avait 4000 hommes de l'Iowa, de l'Indiana, du Wisconsin et du Missouri, et était appuyé par la canonnière Tyler. Trois autres canonnières sont arrivées quand tout était fini.

Les prisonniers disent que l'attaque sera renouvelée. La perte rebelle est de 1500 en tués, blessés et prisonniers.

Memphis, 5 juillet — Les détails qui suivent ont été extraits par le général Hurlbert des lettres du général Prentiss:

"Bien que l'ennemi ait été battu, il se ralliera sans doute et attaquera de nouveau. Envoyez une autre canonnière si c'est possible. Le Tyler a rendu grand service. Ma force est inférieure à celle des rebelles, mais avec l'aide que j'attends de vous, ils peuvent être sûrement battus."

Le général Hurlbut, sur cet avis, a envoyé des renforts au général Prentiss.

Opérations sur la côte du Texas.

60 navires à l'embouchure du Rio Grande.

Le *Journal* de Providence publie les extraits suivants d'une lettre datée du 21 juin, écrite à bord du croiseur fédéral *Bermuda*, sur la côte du Texas.

Les navires de blocus de l'escadre du golfe ont eu beaucoup de besogne dernièrement avec les coureurs de blocus et en ont pris quelques-uns. Au Sud de Galveston le long de la côte du Texas, il n'y a pas de blocus et de petits bâtiments sortent continuellement des nombreuses passes qui s'y trouvent. Nous apprenons par un navire qui arrive de l'embouchure du Rio Grande qu'il y avait, le 20, 60 navires chargeant pour la plupart du coton. Or, comme on ne cultive pas de coton au Mexique, il est évident que tout ce coton doit venir du Texas. Il traverse la rivière de Brownsville à Matamoras et descend jusqu'à l'embouchure du côté du Mexique. Quelques troupes à Brownsville suffiraient pour supprimer ce trafic. La corvette *Brooklyn* a capturé plusieurs navires chargés de coton le long de la côte.

Le *Brooklyn* a envoyé récemment une grande expédition dans la passe de Brazos Santiago, à environ dix milles au nord du Rio Grande, où on avait vu plusieurs petits bâtiments. Il y avait quatre embarcations bien armées et commandées chacune par un officier. Elles réussirent à entrer dans la baie, où elles trouvèrent plusieurs petites goëlettes, dont trois furent capturées. Ils en trouvèrent deux autres en feu près d'un quai; elles étaient chargées de coton et de marchandises, telles que liqueurs, médecines, etc. Il y avait aussi des marchandises sur le quai. Les embarcations prirent ce qu'il y avait de plus précieux et détruisirent le reste. Quelques cavaliers rebelles firent leur apparition, mais on les dispersa avec des obus. Une goëlette, un entrepôt sur la colline furent incendiés et une poudrière qui était dans le phare fit explosion. En débarquant on trouva des préparatifs faits autour du phare pour établir une batterie, mais pas de canons. La maison sur la colline contenait des provisions qui furent détruites. On sauva une caisse de quinine évaluée à $1000. Le dommage causé est évalué à $100,000. Les embarcations ont été absentes juste une semaine et ont rempli le but de l'expédition.

Nouvelles de Tullahoma.

Dépêche de Louisville au N. Y. World.

Louisville, 4 juillet.

Le *Journal* de ce jour publie ce qui suit :

Un voyageur qui a quitté Manchester dimanche a dit que, suivant les bruits qui couraient, Bragg avait laissé deux brigades à Tullahoma. Le fait qu'il a abandonné les défilés sans résistance, indiquerait que le gros de son armée est parti. On disait que les troupes du Tennessee et du Kentucky désertaient et se dispersaient dans les collines. Elles avaient déclaré depuis longtemps qu'elles ne sortiraient jamais du Tennessee et elles sont grandement irritées du refus de Bragg de livrer bataille. Si le général rebelle a retiré ses forces du Tennessee, il n'est pas douteux qu'elles soient ébranlées et découragées. Il peut, cependant, se résoudre à faire halte à Chattanooga et essayer la fortune de la guerre dans une bataille qui serait sans doute la plus longue et la plus terrible de toutes celles qui ont eu lieu dans le Tennessee.

Le général Rosecrans a trouvé une grande quantité de blé en gerbes à Manchester, blé ramassé pour les besoins de l'armée de Bragg. Des machines à battre ont été promptement requises des fermiers rebelles et le grain a été nettoyé pour le commissariat de l'Uncle Sam.

Louisville, 1 juillet.

Le train du matin pour Nashville a été renvoyé à Louisville aujourd'hui, par suite des dangers redoutés sur la ligne. Les bruits d'un combat près de Glasgow Junction n'est pas fondé.

Affaires dans le Tennessee.

Nous trouvons les paragraphes suivants dans le *Nashville Union* :

Le train d'hier soir de Murfreesboro a amené 400 confédérés faits prisonniers dans les derniers combats au-delà de Murfreesboro. Parmi eux figurent 36 officiers, un colonel, deux lieutenants-colonels, deux majors, sept capitaines et d'autres officiers. On en attend d'autres aujourd'hui.

Le lieutenant-colonel Brownlow et son régiment ont failli être pris dans leur marche sur Shelbyville. Il était à quelque distance en avant du gros de nos forces, quand il aperçut un corps de rebelles s'efforçant de gagner ses derrières et de le couper. Il fit volte-face immédiatement et chargea l'ennemi, afin de se frayer un chemin vers le gros de nos forces, ce qu'il réussit à faire, non sans avoir eu 14 ou 15 blessés. Aucun de ses hommes n'a été tué.

Deux cents rebelles se sont noyés il y a quelques jours dans le Duck River.

Un membre du 1er régiment de cavalerie de l'Est Tennessee, qui a participé au combat et qui a vu la noyade, était hier dans cette ville. Ils battaient en retraite dit il, avec de l'artillerie sur un pont qui céda sous le poids et ils tombèrent dans le courant.

La démocratie du New Hampshire.

L'Etat Granite en faveur de la liberté constitutionnelle.

25,000 HOMMES EN CONFÉRENCE.

(Dépêche spéciale au *World* du 6)

Concord, N. H., 4 juillet.

Le monde arrive ici par groupes incroyablement nombreux pour assister à la convention démocratique. Les rues sont pleines, et il n'y a encore d'arrivé qu'un des trains spéciaux des cinq chemins de fer qui aboutissent ici. Le nombre des chariots de campagne est immense.

On n'avait jamais vu un pareil meeting auparavant. On aurait pu l'appeler une assemblée *immense* même à New York. Plus de 200 wagons chargés de monde sont venus par différentes routes et au moins 1,500 véhicules de tout genre sont venus s'arrêter dans le centre de la ville. Un train de 16 wagons a amené des habitants vivant dans le nord de cet Etat, d'une distance de 125 milles à 175 milles.

Le nombre des étrangers en ville est certainement trois fois aussi grand que celui qui assista à la convention d'union abolitionniste et qui fut cependant porté par le télégraphe à 25,000 personnes le 17 juin. Un seul train de chars de campagne couvrait une distance de deux milles avec des bannières, des décorations &c, chaque attelage ayant son fourrage et ses rations.

Le meeting a été appelé à l'ordre à midi moins 20 minutes par John M. Hill, secrétaire du comité d'Etat qui a annoncé les officiers. Quand le général Pierce se présenta, il fut accueilli par des acclamations telles qu'on n'en avait jamais entendues de pareilles. Il est à parler maintenant, mais il ne peut se faire entendre de la moitié du peuple qui se presse dans la maison d'Etat. En vérité, il y a assez de monde ici pour faire dix meetings au lieu d'un. Le discours du général Pierce est couvert d'applaudissements.

Après lui parleront l'honorable D. W. Voorhies de l'Indiana, le juge Parker d'Albany, le colonel Dowling, J. W. Sweester de Lowell, H. B. Smith du Vermont, G. B. Loring et B. S. Spofford du Massachusetts et beaucoup d'autres. Le peuple se presse pour entendre les orateurs, et il restera jusqu'à demain pour entendre parler de la Constitution.

On ne peut se méprendre sur la portée de cette manifestation. M. Lincoln devrait être ici pour entendre les voix qui s'élèvent des montagnes, des vallées, des gorges, jusqu'au lac du Connecticut et jusqu'à la mer.

Le général Pierce et M. Voorhies ont excité les acclamations les plus enthousiastes.

Le colonel T. J. Whipple a lu les résolutions qui ont été adoptées au milieu de transports extraordinaires. Le juge Parker a parlé ensuite. Il y a tant de monde que les bancs se sont rompus, mais personne n'a eu de mal.

Programme de l'entrée de l'armée Franco-Mexicaine.

Nous trouvons le document suivant dans un journal de la Havane

Le 10 courant, à 10 heures du matin, aura lieu l'entrée de l'armée *franco mexicaine* dans cette capitale.

A neuf heures précises se réuniront au lieu préparé, à la porte Saint-Lazare, le chef politique, gouverneur de la ville, son conseil et tous ceux qui devraient l'accompagner — le corps des invalides sera présent comme garde d'honneur. Là on attendra son excellence le général Forey afin de le mettre en possession de la ville en qualité d'ami et d'allié et il lui sera adressé une allocution.

Cette cérémonie faite, l'armée continuera sa marche (*suivant l'itinéraire qui parcourt les principales rues*). Pendant ce temps-là il sera tiré une salve de treize coups de canon.

Son Excellence le général en chef et la commission se rendront ensuite à la sainte église métropolitaine pour assister au *Te Deum*, qui sera chanté en actions de grâces au Tout Puissant pour le triomphe de la cause de l'ordre et de la foi. Pendant la sainte cérémonie les drapeaux français et mexicain seront arborés au sommet de la cathédrale, le dernier sera à droite. Au palais national on arborera le drapeau français et à l'hôtel de ville le drapeau mexicain, également isolé. Chacun de ces drapeaux sera salué de vingt et un coups de canon.

Après le *Te Deum* Son Excellence se transportera au palais national, où le chef politique qui l'aura devancé se présentera à la tête de la commission pour lui administrer un autre tout petit discours. Les soldats défileront devant le palais, puis ils se dirigeront vers leurs baraques respectives.

Un char de triomphe allégorique chargé de musiciens parcourra toutes les rues qui seront magnifiquement décorées. Le soir il y aura feu d'artifice, accompagné de coups de canon et du jeu des bombes dont les mortiers seront disposés sur les places principales. Enfin il y aura grand concert public dans les principaux quartiers. Les édifices publics et privés seront illuminés.

Mexico, 9 juin 1863.

BRUNO AGUILAR, président.
P. DE HARO, secrétaire.

CHRONIQUE LOCALE.

BLESSÉ.—M. Wm. Smith a été blessé au ventre, par une sentinelle, en face de la Douane. On dit que le soldat s'est servi de son arme en le voyant agiter son mouchoir et faire des signes aux prisonniers confédérés qui sont actuellement dans l'édifice. Le lieutenant Getchel l'a fait transporter à l'Hôpital de Charité.

John Coffin, soldat du 26e régiment du Massachusetts, (nous avons déjà parlé de lui) a reçu un coup de baïonnette sur la Levée, où il assistait au débarquement des prisonniers. Il est à l'Hôpital. Sa blessure n'est pas grave.

COUR DU COLONEL DWIGHT.—Franz Winkler, tailleur, est accusé d'avoir aidé des soldats à déserter. Il paraît que deux soldats de cavalerie avaient obtenu de lui des habits neufs moyennant cinq piastres et leurs vieux uniformes et quand ils furent arrêtés comme déserteurs ils le dénoncèrent. Le juge n'a pas encore fait connaître sa décision.

Pascal Salvot et Louis Artigue, accusés d'avoir acheté deux juments d'un sergent de cavalerie du nom de Jas. Baker, contrairement aux ordres militaires, ont été condamnés chacun à deux cent cinquante piastres d'amende. Le magistrat a ordonné de plus que les deux juments fussent amenées au département du Quartier-maître.—Baker passera devant une cour martiale.

L'ORDRE No 18.—Nous croyons que l'ordre qui a été lancé hier matin par le général Emory et que nous avons publié dans le journal de l'après-midi, n'abroge pas celui qui défend le débit des liqueurs par verre après neuf heures du soir.

ARRESTATION.—J. O. Hall, (un des témoins à charge dans l'affaire Gardner) qui avait été amené du workhouse pour donner un témoignage devant le Prévôt et avait profité de la circonstance pour s'éclipser, a été arrêté, hier, par l'officier Ford, après une poursuite de trois milles.

L'officier l'a découvert dans le jardin Carrollton.

MOUVEMENT.—On a transporté, hier, à l'hôpital un matelot qui avait été ramassé mourant au coin des rues Poydras et Magasins.

COUR PRÉVÔTALE — Jeudi matin — Un boulanger dont le pain n'avait pas le poids fixé par l'ordonnance, a été condamné à vingt-cinq piastres d'amende.

Une vieille femme, qui semblait beaucoup tenir à ce que le juge sût qu'elle a soixante dix-neuf ans, accusait sa fille mariée de lui avoir volé cinquante piastres et une paire de souliers neufs déposés dans une malle fermée à clé. Les témoignages à charge étant suffisants, l'inculpée a été envoyée en prison pour trente jours.

Wm. Hafferty auquel on reprochait d'avoir parlé en termes inconvenants du général Banks, a dû acquitter une amende de vingt piastres.

Une bande de femmes aux visages rébarbatifs, fatiguées et laids, un homme aux cheveux roux et à la mine repoussante, étaient accusés de tenir une de ces maisons que nos voisins d'outre-Canal, dans leur langage souvent peu explicite, appellent un "disorderly house." La moitié de la fournée est sortie d'embarras sans amende, l'autre moitié a été moins heureuse.

Deux jeunes nègres au museau bien prononcé ont été condamnés à trois mois de détention à la geôle de police pour vol dans une caserne de soldats où le watchman leur a mis la main dessus à minuit. Lorsque le magistrat leur a demandé ce qu'ils avaient à dire, ils ont répondu qu'ils avaient travaillé pour le gouvernement, qu'ils n'avaient pas été payés et s'étaient décidés à se payer eux-mêmes.

Un cocher, amateur de la course, a quitté la Cour avec dix piastres de moins dans sa poche.

Le docteur Hay, de l'hôpital Luxemburg, était accusé d'avoir assommé Mme Palmer, la gouvernante de l'institution. Les deux yeux pochés de l'accusatrice était le seul témoignage sur lequel s'appuyât la poursuite. Le docteur a répondu que tout ce qu'on alléguait contre lui était faux; qu'il avait donné un asile à Mme Palmer, il y a trois mois; que sa conduite l'avait obligé à la chasser de l'établissement, et qu'il était à même de prouver le fait par des témoins.

Une négresse et un jeune homme ont déclaré que le Docteur et Mme Palmer s'étaient querellés violemment dans les deux circonstances en question, qu'ils n'avaient pas vu le Docteur porter des coups à la plaignante, mais qu'il lui avait tenu les mains, qu'elle se débattait et semblait vouloir le frapper, enfin qu'elle paraissait excitée par la boisson.—Le juge, s'en rapportant aux marques du visage, a condamné le Docteur à quinze piastres d'amende.

EDITION D'HIER SOIR.

INCENDIE EN MER.—Le capitaine Jackson du brick "San Antonio" rapporte que le 10 juin par 33° 10' de latitude et 74° 15' de longitude, il a passé un grand navire en feu qui avait brûlé jusqu'à la ligne de flottaison. Un bateau pilote gréé en goëlette, dont le nom n'a pu être vu, était auprès du navire incendié.

Le 24 juin le *San Antonio* a été abordé par un officier du steamer fédéral *Octorara* qui a pris charge du brick et l'a mis à l'ancre à Stirrup Key pour fournir du charbon au steamer *Victory*, de Charleston, capturé par le steamer des Etats-Unis *Santiago*. Le *Victory* avait 1,100 balles de coton, de la résine et de la térébenthine. Il a été envoyé à Boston.

Grande panique à Louisville.

APPROCHE DE MORGAN.

Nous lisons dans le *Journal of Commerce* la dépêche suivante :

Louisville, 7 juillet, midi et demi—On sonne les cloches d'alarme pour appeler les citoyens à la défense de la ville. Toute la soirée le bruit a couru que les forces de Morgan s'approchaient. On disait qu'elles étaient ce matin à Bardstown, et à Shepperdsville cette après-midi. Ces forces sont évaluées de deux à quatre mille hommes.

Ce soir, à cinq heures, le train de Nashville, dû ici à 6 heures, a été jeté hors de la voie par des guérillas. La garde composée de 50 hommes a repoussé les assaillants.

Il est impossible, au milieu de l'agitation qui règne, d'obtenir d'autres nouvelles de matin.

LA CAROLINE DU NORD.

La dépêche suivante réduit à néant les bruits qui ont couru au Nord sur le prétendu projet de la Caroline du Nord de se séparer des Etats confédérés pour rentrer dans l'Union.

Raleigh, Caroline du Nord, 1er juillet. — Les deux chambres de la législature se sont réunies aujourd'hui en séance secrète, pour recevoir une communication verbale du gouverneur.

On a présenté dans la chambre des résolutions pour approuver les banques de l'Etat qui continuent à recevoir tous les billets confédérés et pour requérir tous les shérifs de verser au trésor tous les billets remboursables en obligations avant le 1er août.

Le trésorier est autorisé à les échanger et à vendre les obligations au fur et à mesure des besoins. Les membres du congrès sont invités à voter le rappel de l'acte de remboursement, et les collecteurs de taxes ont ordre de recevoir en paiement des impôts tous les billets confédérés.

L'entrevue de M. Slidell avec Napoléon.

On écrit de Paris à l'*Indépendance Belge* le 21 juin :

M. Slidell a été reçu cette semaine (la nouvelle m'en vient de bonne source) à Fontainebleau, et l'on ajoute qu'il a été très satisfait de son entrevue. Les derniers succès des confédérés, paraissent avoir été accueillis très sympathiquement ici en haut lieu, on y est persuadé que si les fédéraux étaient moins occupés, ils auraient créé des embarras sérieux à notre corps d'expédition du Mexique.

Les abolitionistes.

M. MASON ET M. CONWAY.

M. Conway, qui passait pour représenter les abolitionistes américains en Angleterre, écrit au *London Times* pour nier qu'il ait adressé sa dernière correspondance à M. Mason comme à un des commissaires du gouvernement rebelle. Il lui a écrit simplement comme à un homme du Sud. Voici la lettre de Conway à l'éditeur du *Times* :

Monsieur, mon absence de Londres m'a empêché de donner à la correspondance échangée entre M. Mason et moi toute l'attention qui était nécessaire pour émettre des explications attendues sans doute de moi sur les deux rives de l'Atlantique.

Dans la correspondance telle qu'elle est trois parties sont impliquées : les abolitionistes d'Amérique, moi-même et M. Mason avec les Confédérés.

Quant aux premiers, c'était pour les dénoncer et les compromettre avec leur gouvernement que M. Mason s'est si fort empressé d'employer la voie de la presse, je n'ai reçu sa lettre que douze heures après l'avoir lue dans le *Times*. Mais je m'étonne que M. Mason n'ait pas vu ce que les Américains certainement verront, que la seconde note qu'il a reçue de moi admet l'étendue de mon autorité seulement pour la déclaration que les abolitionistes d'Amérique soutiennent moralement la guerre simplement et uniquement dans l'intérêt de l'émancipation et que lorsque cet événement serait accompli ils ne la soutiendraient plus ; mais qu'en ce qui concerne l'offre spéciale, je dois demander et obtenir une autorité spéciale. Restait la question de savoir si les hommes influens du parti anti esclavagiste étaient préparés à négocier avec les autorités confédérées. —Il jette ses filets avant qu'ils soient dedans. Ils ne sont pas compromis du tout.

Ils sont liés sans doute à l'idée de poursuivre cette terrible guerre pour un but qui ne soit rien moins que la complète extirpation de ce crime et de cette honte; mais leur position avouée a toujours été qu'ils accepteront tout, suivant les expressions de Wendell Phillips, union ou désunion, sur la base de l'émancipation.

De tous les abolitionistes, je suis donc seul impliqué dans cette correspondance, et je suis prêt à confesser ici que mon inexpérience dans les affaires politiques et diplomatiques m'a conduit à faire une proposition dont la forme est vicieuse. Reconnaissant dans M. Mason un représentant non officiel dont les vues seraient un spécimen de la disposition des rebelles relativement à l'esclavage, et désireux d'offrir ces vues à certains littérateurs éminents de l'Angleterre, qui ont avoué que la réponse à une telle proposition déciderait de leur sentiment sur la solution de la question, j'ai inféré mal à propos que le droit de déclarer l'objet des abolitionistes dans cette guerre m'autorisait à envoyer la proposition à M. Mason personnellement.

Comme cette correspondance, la première que j'aie entretenue avec l'ennemi, a été inspirée par mon dévouement au pays et était virtuellement une demande pour la reddition de la capitale de l'ennemi, j'espère que l'apparence de déloyauté dont elle portait le caractère et dont je ne me doutais pas, sera pardonnée par le pays que je voulais servir.

Mais M. Mason et ses confédérés sont impliqués dans cette affaire d'une manière sur la quelle je désire appeler l'attention des hommes que je tenais à convaincre par une proposition et l'attention aussi de tous ceux qui pensent que le Sud combat pour toute autre chose plus digne que l'impunité dans le vol permanent de l'indépendance d'une race au profit d'une autre.

Afin de compromettre les abolitionistes M. Mason accorde que j'étais autorisé à offrir l'indépendance pour l'émancipation. Il reconnaît, en rendant hommage à la puissance de la lettre de crédit de M. Garrison, que j'étais autorisé à faire la proposition pour laquelle il avait promis de faire une réponse. Ainsi le public anglais sait maintenant, avec une netteté qui ne m'est pas due, ce que le Sud répond à l'offre de son indépendance, comme il l'appelle, à la condition par lui d'accorder la même chose aux millions d'êtres qu'il opprime. Soit que j'eusse, soit que je n'eusse pas le droit de faire la proposition, la réponse est faite. Il faut se demander quel intérêt un homme aurait dans le succès des armes du Nord si sa propre femme et ses enfants étaient sous le fouet d'une plantation du Sud, maintenant que M. Mason nous donne l'assurance que toutes les issues sont fermées excepté celle de la guerre.

MONCURE D. CONWAY.

22 juin 1863.

LES BRUITS DE MÉDIATION.

On écrit de Paris, au *Daily News* de Londres, sous la date du 19 juin :

Le bruit court que l'empereur va tenir aux belligérants américains un langage qui saura se faire entendre et dont ils prendront acte. Le *London Times* s'est attaché à donner de la consistance à ces bruits dans un article raisonné. La France a besoin de coton ; il est urgent de satisfaire aux intérêts manufacturiers à tout événement et avant que les affaires de Pologne ne fassent surgir de nouvelles complications, attendu que les relations entre la France et la Russie sont plus sombres que jamais. Les amis de la Pologne, les radicaux en général, insistent pour une intervention armée; mais je ne pense pas qu'il en soit question avant que l'affaire du Mexique soit terminée et le Sud reconnu par la France. Avant cette intervention la France, le Mexique et les Etats Confédérés formeront une alliance étroite, à laquelle se joindront d'autres puissances européennes.

Parmi les signes des temps, il faut observer que, tandis que la ville de Washington a vu avec regret la chute de Puebla, la ville de Richmond s'est réjouie de la victoire des Français et qu'elle a célébré cet événement par des illuminations.

ENVOI D'UNE NOUVELLE NOTE A LA RUSSIE.

On lit dans le *Constitutionnel* :

"C'est mercredi que sont partis de Paris, de Londres et de Vienne, les réponses adressées aux dernières communications du cabinet de St Pétersbourg relativement aux affaires de Pologne. Si nous sommes bien informés, ces trois Notes, conçues dans un même esprit et pour une grande partie rédigées en termes identiques, constituent un concert véritable entre ces trois Cours."

Le *Morning Post* publie en tête de ses colonnes la note suivante :

"Les Notes des trois puissances ont été envoyées à Saint-Pétersbourg. Elles sont presque identiques dans les termes. La seule différence marquée est que l'Autriche ne suggère pas, dans la même forme que les autres, une suspension d'armes. Nous avons publié déjà les propositions qui aujourd'hui sont actuellement présentées.

"Comme dans toute négociation, il doit y avoir, si éloignée qu'elle soit, quelque espérance de la justifier, nous pouvons dire que nous espérons que la Russie écoutera les propositions qui sont en ce moment soumises à la cour de Saint-Pétersbourg.

"En même temps, comme il est parfaitement connu des conseillers du Czar quel est le genre de suggestions qui sont en route pour Saint-Pétersbourg, il est décourageant au plus haut degré d'apprendre les terribles exécutions militaires qui sont sanctionnées sous le présent régime de la terreur en Pologne. Le télégraphe nous annonce aujourd'hui que, non content d'avoir pendu le comte Plater, d'autres personnages et des prêtres, le général Mouravieff vient de donner l'ordre que toutes les femmes portent le deuil soient punies du knout. Ce lâche édit complète l'infamie de l'homme qui s'est rendu coupable de pareilles exécutions. Le général Butler et ses collègues en Amérique doivent reconnaître aujourd'hui que l'Europe peut encore les surpasser en actes d'horreur et de honte.

"En cas de rejet de nos propositions, on ne peut dire que nous sommes déjà prêts à prendre les armes, mais ce n'est que loyal de prévenir le gouvernement russe que ce n'est ni la volonté actuelle, ni l'intention directe des puissances qui conduit à la guerre, mais l'entraînement irrésistible du cours des événemens : et nous insistons vivement auprès des ministres de l'autocrate pour qu'ils détournent le flot pendant qu'il en est encore le temps et l'opportunité.

"Les négociations en ce moment pendantes, ainsi que l'a dit hier soir lord Palmerston à Mansion-House, "sur les principes de la justice et du droit," ce sont des principes qui ne peuvent être dédaignés ni méprisés par des individus ou des Etats sans encourir fatalement des châtiment aussi certains qu'ils seront sérieux.

"En tous cas la Russie ne peut pas ne pas voir cette fois que les deux grandes puissances occidentales agissent ensemble dans l'accord le plus absolu et dans un but absolument identique avec l'Autriche, dont la politique est également la même sur la grande question qui occupe aujourd'hui l'Europe, elles présentent une force d'opinion et une union d'autorité auxquelles ce serait folie de ne pas attribuer la signification qui lui est due."

On lit dans le *Constitutionnel* :

"Divers journaux français et étrangers ont prétendu que de nouveaux renforts allaient être envoyés au corps expéditionnaire au Mexique.

"Ces allégations sont absolument contraires à la vérité, et si avant l'arrivée de la dépêche annonçant la prise de Puebla, il a été question de faire partir de nouveaux corps de troupes pour le Mexique."

La Pologne.

L'Europe doit intervenir.

Le récit des massacres, des violences, des crimes, des atrocités de tout genre qui ensanglantent depuis quelque temps la Pologne, fait frémir d'indignation tous les cœurs en Europe.

Il n'est pas une âme généreuse qui ne se demande quelle circonstance, quel événement pourrait mettre un terme à ce carnage qui augmente chaque jour, et dont personne ne peut calculer la durée comme rien n'en fait encore prévoir la fin.

En vain voudrait-on se faire illusion sur le système adopté par le gouvernement moscovite. La Russie est décidée à conserver la Pologne, et si elle ne peut la conserver, à la détruire. Son orgueil est en jeu. Elle ne procède que par voie d'extermination.

Elle a commencé par frapper tout ce qu'il y a d'intelligent et d'éclairé dans la population, de trancher au nom de "révolution" le sentiment de la nationalité.

Elle ne s'est pas arrêtée dans son action destructive. Femmes, enfants, vieillards, ministres de Dieu, paysans inoffensifs, elle n'épargne personne. Fusiller les patriotes, pendre les chefs, déporter les prêtres, achever les blessés, brûler les villages et les forêts, livrer au pillage fermes et châteaux, envoyer les suspects dans ce vaste tombeau qu'on nomme la Sibérie,—voilà la méthode adoptée par la Russie pour combattre un peuple que, ne pouvant jamais s'assimiler, elle veut dominer par la force, et dont [illegible] de tortures n'a pas plus abattu le courage qu'il n'a assouvi les nobles aspirations.

Quelle sera la conséquence de ce régime odieux ? La Russie réussira-t-elle à soumettre la Pologne ? Jamais. Elle ne réussira qu'à [illegible] et à river plus étroitement ses fers.

Mais avant d'en arriver là,—ce qui est encore douteux, — il lui faudra égorger un million de Polonais et en déporter un plus grand nombre encore,—c'est-à-dire les condamner à la mort !

L'Europe peut-elle plus longtemps assister de sang froid à toutes ces iniquités ? Non cela est impossible.

Si son intérêt politique ne lui commandait pas, l'humanité et la civilisation lui feraient un devoir de protester et d'agir.

Vienne en effet le jour où la Russie aura étouffé dans le sang et fait disparaître la nationalité polonaise, et les hordes barbares déborderont de tous côtés des extrémités de l'Europe orientale, et maîtresses de Constantinople, viendraient tôt ou tard menacer l'Occident par l'Allemagne et la Méditerranée.

Vienne, au contraire, le jour où la Pologne sera rendue à son indépendance, l'Europe comptera, comme autrefois, une grande nation de plus, qui sera à la fois le bras de la civilisation continentale et le premier boulevard qu'elle ait à opposer aux envahissemens de la barbarie asiatique.

Mais qu'a-t-on fait jusqu'ici dans ce but ? Qu'a-t-on fait pour arrêter les massacres ?

On a essayé, comme de raison, de l'action diplomatique. Il fallait commencer par là. On a rédigé des Notes, échangé des protocoles, les efforts de la diplomatie ont ils abouti ? Non. Aboutiront-ils plus tard ? Pas d'avantage.

Personne ne se fait d'illusion à cet égard. La diplomatie est nécessaire pour préparer ou pour terminer les événements, elle peut empêcher une guerre d'éclater, ou, quand la paix est conclue, en discuter et en fixer les conditions, en assurer la durée. Mais, pour imposer une volonté elle est impuissante, quand elle n'a pas derrière elle l'argument des baïonnettes.

Chaque gouvernement, d'ailleurs, a dans la question polonaise des vues et des intérêts particuliers.

Le cabinet britannique, contrairement à l'opinion publique en Angleterre, a déclaré par l'organe du Comte Russell qu'il ferait toutes les démarches opportunes pour s'efforcer de mettre un terme à la lutte, mais qu'il ne saurait autrement intervenir, l'intérêt anglais n'étant pas engagé. Ce qui équivaut à dire au gouvernement moscovite que s'il ne se rend pas aux conseils, aux instances même du cabinet anglais, il n'a rien à craindre de ce cabinet. Cette déplorable déclaration a dû froisser plus d'un cœur noble et généreux en Angleterre.

Quant à l'Autriche, elle se trouve malheureusement au nombre des puissances co-partageantes. Elle sent que si elle intervient en Pologne, elle sera amenée, un jour ou l'autre, à rendre la Galicie aux Polonais.

Aussi son attitude n'a-t-elle pas été très nettement dessinée dans cette question. Le cabinet de Vienne a examiné d'un œil soupçonneux chaque phrase, pesé scrupuleusement chaque mot des Notes adressées à la Russie. Craignant toujours de trop s'engager, elle amoindrit, si elle n'entrave pas, l'influence des puissances occidentales.

Et pourtant, si jamais une occasion favorable doit s'offrir à la cour de Vienne pour agir une fois avec sincérité, n'est ce pas celle qui se présente aujourd'hui ? Si l'Autriche ne prend pas résolument la défense de la Pologne et de la civilisation, les populations diverses qui composent cette monarchie, ou plutôt cette agglomération de nationalités hétérogènes, ne manqueront pas de se soulever, au premier bruit d'un ébranlement européen, pour reconquérir leur autonomie. Le lien qui retient à grand'peine le faisceau se brisera alors, l'union sera détruite, et l'édifice autrichien, craquant de toutes parts, menacerait de s'écrouler sans retour.

Que l'Autriche, au contraire, comprenant d'un côté son intérêt, de l'autre le danger auquel elle s'expose, se réunisse franchement à la France, aux autres nations occidentales, à la loyale nation suédoise, à la noble Italie, cette sœur affranchie de la Pologne, et elle voit aussitôt son pouvoir s'affermir. Les événemens lui offrent bientôt un dédommagement au sacrifice volontaire de la Gallicie.

Ainsi, nous le répétons, la diplomatie n'a encore abouti et ne peut aboutir à rien. Il n'importe donc plus maintenant de se faire de part et d'autre des propositions qu'on sait à l'avance devoir être repoussées, mais d'agir sans retard.

Cette nécessité, tout le monde la comprend ; personne n'ose la déclarer avec franchise.

Nous n'aurons pas les mêmes scrupules, car nous sommes convaincus que tous les peuples d'Europe veulent le terme d'une lutte acharnée; que tous les hommes sensés comprennent qu'une action commune est le seul moyen efficace d'éviter une plus grande effusion de sang ; enfin que le résultat de cette action n'est pas douteux ; car si l'on songe que dès à présent quelques milliers de Polonais, mal armés, égarés par leurs ennemis, traqués d'un côté par la Prusse, gênés de l'autre par l'Autriche, tiennent en échec toute une armée moscovite, on comprendra qu'il suffit d'un peu d'aide,—l'envoi de quelques armes à ces courageux patriotes,—et au besoin le concours d'un contingent de soldats fournis par chaque puissance, pour refouler la Russie vers ses anciennes frontières !

Que l'Europe donc fasse nettement connaître sa volonté à la Russie, et pose des conditions que le cabinet de Saint Pétersbourg devra accepter ou refuser, sans atermoiements comme sans ambages !

Si la réponse est négative, que la France, avec quelques nations amies, prenne les devants. Son épée, triomphante dans l'autre hémisphère, se dévouera de nouveau à la défense d'une noble cause ! Ce sera une nouvelle croisade : l'Occident se mesurera encore avec l'Orient, mais cette fois ce sera la croisade de la civilisation contre la barbarie ! (*Patrie.*

Officiel.

Quartier Général des défenses de la Nouvelle-Orléans.

Nlle-Orléans, ce 15 juillet 1863.

—Ordre général No 26—

Toute la partie de l'ordre général No 18, relative à la fermeture des cafés, magasins et boutiques de tout genre à 9 heures du soir, est pour le moment suspendue et ces établissements pourront être tenus ouverts comme avant l'émission de cet ordre.

Par ordre du brigadier général.
W. D. SMITH, lieut. col. A. A. A. G.

FEUILLETON.

JEAN DIABLE
PAR PAUL FÉVAL.

LE PROCES CRIMINEL.
IV—SCOTLAND-YARD.—Suite.

"...Combien je souhaiterais, mon pauvre Richard, que votre innocence fût facile à prouver comme celle du comte Henri ! Son arrivée à Versailles fut un véritable triomphe. Le préfet vint le voir au greffe, malgré l'heure avancée, et le juge d'instruction se confondit en excuses. On voulait le relâcher immédiatement. Notre bon et cher ami le marquis, son père, s'y opposa, disant qu'il fallait une réparation aussi éclatante que l'injure elle-même.

"Le comte Henri était calme, courtois, insouciant. Il m'appela près de lui et me dit :

"—Votre père est décidément mon ennemi, Suzanne, mon ennemi mortel....; est-ce parce que j'ai été l'ami de Richard Thompson.

"Mon cœur se serrait pendant qu'il me parlait. Je ne saurais dire pourquoi je crois que cet homme possède une puissance presque surnaturelle. J'eus peur, mais ce ne fut pas pour lui.

"—Votre père, continua t il, m'a déclaré la guerre ce soir. Il est en train de me porter le premier coup. Les coups qu'il me portera ne feront du mal qu'à lui...ou plutôt qu'à vous, ma pauvre Suzanne, et par dessus tout à celui que vous aimez.

"Il disait vrai : mon père venait d'arriver. Je le voyais de loin avec sa face pâle et ses yeux qui ont toujours la fièvre maintenant. Il parlait au milieu d'un groupe composé de magistrats et d'autorités. Que disait il ? On l'écoutait en silence.

"Je vis tout à coup M. le marquis de Belcamp furieux qui levait sa canne sur lui en l'appelant menteur et misérable. Henri s'élança ; il fallut arrêter la main de son père.

"Gregory Temple s'éloigna du groupe et jeta vers M. de Belcamp un regard que je ne puis vous peindre. La douloureuse expression. Qu'y a t il entre mon père et le comte Henri ? Mon père peut se tromper, mais il ne peut être méchant ni cruel.

"Les choses avaient changé. Le comte Henri ne devait point retourner au château. Le préfet de Seine et Oise et le président du tribunal de Versailles vinrent tour à tour offrir leur maison au prisonnier, car le comte Henri était prisonnier.

"Il refusa sans hauteur vaine ni bravade, mais avec fermeté. Il parvint même à calmer la colère du vieux marquis. Tous ceux qui étaient là pour lui, et c'était une foule, comprirent qu'il fallait les formes légales pour que la réparation exigée eût toute sa solennité.

"Nous conduisîmes tous le comte Henri jusqu'à la maison d'arrêt de Versailles.

"En chemin, je réfléchissais, Richard, et je me perdais dans ce dédale de mystères.

"Car il y a deux hommes au fond de tout ceci. Où sont les malheurs? Et par quelle bizarre coïncidence tous deux ont ils le nom du comte Henri de Belcamp ?

"N'est ce pas là une machination infernale, ou plutôt deux machinations, deux vengeances qui vont manquer leur but, faute de s'être connues ? Sur mon salut, je ne soupçonne pas mon père. Le comte Henri a aussi des ennemis.....

"Au moment des adieux, qui furent bruyants et pleins de fanfaronnade du côté des amis du comte Henri, calmes et reconnaissants de sa part, il m'appela encore et trouva moyen de me dire ; Il me parla plus longtemps que Jeanne Herbet elle même !

"Suzanne, me dit il, tout ceci est comme une pièce de théâtre, et c'est un acte qui finit. Voici le rideau.

"Il me montra avec un sourire la porte de la prison.

"—Si ma vie est un drame, reprit-il, je ne regrette rien de ce que j'ai accompli pendant cet acte, le plus long, le plus laborieux, le plus douloureux aussi de toute la pièce. L'action va changer. Quand vous vous éveillerez demain, un monde d'événements se sera passé dans la coulisse...... En deux mots, car le temps nous presse, je n'ai plus besoin de peser sur votre pauvre cœur. Vous ne pouvez plus rien contre moi, Suzanne, personne ne peut plus rien ; à quoi me serviriez vous? Faites en sorte d'être seule avec lady Frances, et vous aurez un grand bonheur avec une grande peine.

"Il nous quitta.

"J'achève cette lettre à l'auberge de Versailles où nous sommes. Je l'adresse à votre mère. Dieu veuille qu'elle vous parvienne, mon bien aimé mari, et que j'aie enfin une réponse de vous !"

Sir Paulus Mac Allan secoua la cendre de son cigare et tourna la page. C'était une autre lettre datée du lendemain au château de Belcamp.

"Un grand bonheur, il l'avait bien dit ! hélas ! et une grande peine ! J'ai appris aujourd'hui que vous étiez arrêté, Richard, mon pauvre Richard ! Nos chères espérances devaient elles donc aboutir à tant de malheur ? Vous êtes en prison ! au secret, dit on ! Je ne sais plus même si le cri de mon inquiétude ira jusqu'à vous. J'écris toujours à votre mère et votre mère ne me répond jamais. L'idée m'est venue parfois que mes lettres étaient interceptées.

"En m'apprenant votre arrestation, lady Frances m'a dit : Ne craignez rien ; le comte Henri répond de lui. Mais le comte Henri peut-il répondre de lui même maintenant que le voilà prisonnier ? Et pourtant, ce matin, mon père m'a embrassée plus tendrement que de coutume. Et il a embrassé aussi notre enfant. Il n'y a point eu d'explication entre nous, mais je crois qu'il sait tout ; son regard me l'a dit, et il m'a semblé voir une larme dans ses yeux pendant qu'il donnait un baiser à notre petit Richard.

"Je lui ai parlé de vous. Il a tourné la tête et ne m'a point répondu, mais je le connais, sa colère est passée, bien passée, et il me semble voir en lui une sorte de tristesse qui est comme un repentir.

"S'il voulait, Richard, le régent lui a des obligations personnelles et il conserve à Londres plus d'influence qu'on ne croit, s'il voulait...."

Ici le successeur de Gregory Temple arrêta brusquement sa lecture et posa le cahier sur la table.

—Qui dà !....fit il d'un air pensif ; des obligations personnelles !.... Son Altesse Royale sera tout particulièrement flattée en arrivant à ce passage que je vais grassement souligner ! M. Temple a dit à sa fille que le régent lui avait des obligations.....et sa fille l'écrit à M. Richard Thompson !....en toutes lettres, sur ma foi ! Et si Richard Thompson recouvre la liberté, il lui sera loisible de l'aller dire à Rome ! Or, quelles sont les obligations personnelles ? le mot y est, —qu'un régent d'Angleterre peut avoir contractées envers un employé de la police ?....J'ai beau n'avoir point de rancune contre ce bon Gregory, je ne donnerais pas cette seule ligne pour dix guinées !

Il ralluma son cigare éteint et continua :

"....S'il voulait !.... Richard, et quelque chose en moi me dit qu'il voudra, et j'espère.

"Mais je vous parlais d'un grand bonheur... Notre enfant chéri, notre bien aimé petit Richard, vous l'avez vu il y a bien peu de temps, je sais cela, et j'ai cherché vos baisers sur ses joues. Quand je songe que mon mari est venu si près de moi et que je n'ai pu le serrer sur mon cœur ! Vous m'avez accusée bien souvent d'être froide, Richard, parce que l'inquiétude et le chagrin ont jeté tout à coup un deuil sur la jeunesse de nos amours. C'est bien vrai, je ne savais pas sourire au milieu de ces terreurs et le poids qui oppressait mon âme m'empêchait de répondre à vos caresses. Et puis peut être suis je froide en effet, car mes gaîtés d'autrefois m'apparaissent impossibles comme la folie d'un rêve. Mais je vous aime, Richard, et je voudrais que vous puissiez voir mes pauvres yeux fatigués de larmes. Que ne m'est-il donné de mourir pour vous ?

"C'était lui, ce blond chérubin, cet amour charmant qui consolait et trompait mon besoin de mère ! lui dont je vous parlais dans toutes mes lettres en disant : Ah ! si le nôtre lui ressemblait ! Le comte Henri ne mentait pas : un grand bonheur après une mortelle peine ! J'adorais notre fils en ce cher enfant, et la bonté de Dieu veut que toutes ces caresses égarées aient été à leur véritable objet. Je pensais toujours en berçant le petit Edouard Elphinstone sur mes genoux et sur mon cœur : Notre petit Richard a justement cet âge...... et je m'accusais d'être folle lorsque j'ajoutais en moi-même : Il me semble qu'il a les traits de son père......

"De son père qui était vous, Richard, dans ma pensée déjà......

"C'était lui. Le songe était la réalité même. J'avais votre enfant dans mes bras, et j'ai été étonnée de ne pouvoir l'aimer d'avantage en l'appelant mon fils.

"Un grand bonheur ! un grand bonheur ! Il y avait plus de deux ans que j'étais mère, et de la maternité je ne connaissais que les larmes ! Un grand bonheur ! une joie céleste et suprême ! J'ai mon fils, mon fils me connaît et m'appelle Il m'aime mieux que cette étrangère dont il porte encore le nom.

"Il faut que je vous parle d'elle Lady Frances Elphinstone m'a dit que vous étiez son ami. Qui est cette femme ? Dieu me préserve d'humilier mon mari, mais vous êtes le fils de Fanny Thompson et l'ancien secrétaire de Gregory Temple. Je ne vous savais pas d'amitiés parmi les grandes dames de Londres. Moi-même j'ai vu bien peu ce monde de la noblesse auquel où ma naissance ne m'appelait point ; mais je l'ai vu assez pour dire que lady Frances Elphinstone ne lui appartient pas. Elle est élégante et grande, mais autrement que nos ladies ; sa distinction n'est pas la leur ; elle ignore certaines choses que nous savons toutes ; sa grâce même, qui est exquise mais ne ressemble pas à notre grâce, la met en dehors de nous.

"Lady Frances, j'en ferais le serment, n'a jamais mis le pied dans un salon de la noblesse à Londres. Elle est merveilleusement belle mais sa beauté n'est pas chez nous.

"Elle est très bonne, elle est spirituelle au miracle, elle a des hardiesses et des gaîtés de Française. Elle m'a raconté votre voyage de Paris et votre visite au Colisée, elle m'a dit aussi vos larmes quand vous reveniez de la cabane du bûcheron.

"Mais elle n'a pas voulu me dire quel lien vous attachait au comte Henri ; mais elle a refusé de m'apprendre quel motif avait pu porter une vicomtesse du peerage d'Angleterre à jouer le rôle de mère près de l'enfant d'autrui......"

Le bouton de cuivre était toujours à la cloison. Sir Paulus Mac Allan le toucha, la cloche sonna au dehors, et la porte dérobée encadra en s'ouvrant la jaune et immobile figure de M. Foster.

— Un *Peerage* de 1817 ! demanda sir Paulus.

La porte se referma pour se rouvrir l'instant d'après, et M. Foster, sans entrer, tendit le volumineux almanach à son supérieur, qui lui dit :

—Un temps véritablement clair aujourd'hui, monsieur Foster !

—Oui, monsieur, clair véritablement, repartit l'automate.

Sir Paulus Mac Allan feuilleta l'*Almanach de la pairie*, et arriva du temps à l'article Elphinstone, qu'il parcourut. Il haussa les épaules

J'en étais sûr, murmura-t-il, vicomtesse pour rire........ c'est assez bon pour des Français !

Il bâilla et sauta plusieurs feuillets du manuscrit en murmurant

A continuer.

BULLETIN COMMERCIAL.

NOUVELLE-ORLEANS.
Jeudi soir, 16 juillet, 5 heures P. M.

COTON—La petite quantité qui se trouvait sur le marché a été retirée et n'y reparaît que quand les événemens se seront mieux dessinés. Les ventes ne pourraient pas avoir lieu sans une forte baisse

SUCRE ET MELASSE—La demande animée pour le sucre se maintient, mais les détenteurs refusent de vendre même à des prix très élevés, ils attendent la décision au sujet de la taxe. Les dernières transactions ont eu lieu sur la base de la nouvelle récolte et il a [illegible] la vieille récolte. La dernière mélasse vendue a rapporté 40c le gal [illegible] nouvelle récolte.

FARINE—Marché calme. Aucune transaction digne de remarque. Détail, $10 25 à $11 la superfine et $11 25 à $12 l'extra.

FOURRAGE—Il n'y a presque pas de maïs d'avoine ou de son sur le marché. Le gouvernement a pris, à des conditions avantageuses pour les vendeurs, tout ce qui a été récemment [illegible]. Il y a peu des ventes au détail [illegible].

SALAISONS—Les jambons et les plats côtés sont rares et chers. [illegible]

SAINDOUX—Le prime en baril est se détaille à 13½c [illegible]

—Ventes à l'encan aujourd'hui: 600 barils farine extra [illegible]

BULLETIN FINANCIER.

BUREAUX DE L'ABEILLE, *Jeudi soir, 16 juillet.*

Le marché monétaire et financier a encore été [illegible]

MARCHÉ AUX BESTIAUX.

Jefferson City, 17 juillet 1863

Pas d'arrivages [illegible] A vendre, 34 bœufs [illegible]

Bœuf, 1re qualité, par livre	25 cts.
2e	20
3e	15
Veaux, 1re qualité, par tête	$25 à 30
2e qualité, par tête	$15 à 20
Cochons, par 100 livre gr.	13 à 15 ct
Moutons, suivant la qualité, par tête	$6 à 8
Vaches à lait, par tête	$75 à $125

LISTE MARITIME.

Port de la Nouvelle-Orléans.

EXPÉDIÉS HIER.

Brick Ellen P Stewart, Holland, Philadelphie.
Goëlette Smithsonian, Hudreth, New York.

ARRIVÉS HIER.

Steamship Nassau, McClure, Port Hudson.
Brick San Antonio, Jackson, Philadelphie.
Brick Sam Welsh, Cunningham, Philadelphie.
Brick C F O'Brien, Wills, Matamoros.
Goëlette V M Landsetta, Ardesena, Sto Domingo.
Goëlette Marie Dacey, Philadelphie.
Goëlette G Fal No 2, Lucas, Pointe à la Hache.
Goëlette Innocent, Liege, Pointe à la Hache.
Steamboat Imperial, Sims, St Louis.
Steamer [illegible], capt. S. Brown, venant des environs de Port Hudson.—Chargement 300 balles coton [illegible]
Steamer North America, Payne, de Port Hudson.

Montant le fleuve.

Barque anglaise John Cotter, Matamoros.
Brick Ella Reed, Jarman, Philadelphie.

IMPORTATION.

Natchez—Par le steamboat Imperial — 808 têtes bétail.

☞ Pour les exportations et les importations voir à partie anglaise.

ATTENTION.

☞ M. J. P. Boisseau, encanteur, vend des meubles et un beau Piano Piccolo, ce matin, à 10 heures, dans la rue St-Charles, No 74

☞ M. R. T. Montgomery, encanteur, vend, sans réserve ou limite, aujourd'hui, vendredi 17 du courant—A midi, dans la rue Poydras, No 71, 357 barils de farine extra de choix—A 11 heures, au magasin d'encan, rue du Camp, No 93, farine, foin, coton, jambons et une grande variété d'autres groceries, liqueurs, &c. Voir aux annonces.

Aux Laitiers.

300 barils FARINE convenable pour nourrir les vaches, à vendre à bas prix.
S'adresser dans la rue Tchoupitoulas, No 27.
17 juillet—3f

Saucissons ! Saucissons !

SEPT cent [illegible] saucissons qualité extra, à vendre par J. & J. TARDOS, 43 rue Vieille Levée
17juil—4*

Drèche.

700 boisseaux venant d'être reçus et à vendre par E. J. HART & CO. rue Tchoupitoulas, Nos 77 & 79.
17juillet ☞

"Qu'une bonne digestion accompagne l'appétit" est un vœu que personne ne comprend mieux que ceux qui n'ont ni l'une ni l'autre. Combien d'expédients n'a-t-on pas mis en vogue pour exciter l'appétit — la QUININE et ses "substituts" sous différentes formes aussi dangereuses les unes que les autres. Il n'en est pas ainsi quand on a recours à l'ELIXIR DE WRIGHT, tonique puissant, qui après avoir fortifié l'estomac, le laisse en parfait état.
A vendre par J. W. WRIGHT & Co.
Rue de Chartres, No. 21, entre les rues Canal et Douane
12 juillet—15, 17.

AVIS.

Le steamer Columbia arrivé de New-York.

☞ Les consignataires sont avertis que ce steamer est en déchargement, au pied de la rue St Joseph et ils sont requis d'enlever leurs marchandises sans délai. Toutes les marchandises sont aux risques et aux frais des consignataires dès qu'elles sont débarquées, attendu que ni le steamer ni l'agent ne seront responsables des marchandises sur la Levée. Tout fret doit être payé au commis de déchargement sur la Levée.
Wm. J. REID, rue des Magasins No 33
15 juillet—3

Église Évangélique Française,
Encoignure Gasquet et Liberty.

DIMANCHE prochain, 19 juillet, sermon de préparation pour la Sainte-Cène, qui sera administrée le dimanche suivant, 26 juillet, après la réception des Catéchumènes. Le service commence à onze heures et demie. 16 juillet—3f

A VENDRE.

20 sacs café Java. 2 caisses huile essentielle de menthe.
S'adresser à EUG. ROCHEREAU & CO
18av 16 et 18, rue St-Louis

HARMONY.
MUSICO-PHONETIC Practical School.
103, RUE QUARTIER, PRES DAUPHINE.

Phonographie, Musique, Langues, Arithmétique, Ecriture, Lecture.

Par une heureuse combinaison musico-phonetique l'art de lire est agréablement enseigné en moins de la moitié du temps et du travail nécessaire avec la méthode ordinaire.

Quoique l'anglais soit la principale langue dans cette institution, le français et l'espagnol sont obligatoires dès que l'élève a commencé le *Fourth Reader* (4me Livre.)

—PRIX—

Pour 4 (ou plus) enf. d'une fam. de 5 à 14 ans, $5 par ms.
" 3 " " " 4 50 "
" 2 " " " [illegible] "
" 1 " " " [illegible] "

Heures de classes, 8½ jusqu'à 3—4½ jusqu'à 8. [illegible]
Les classes du soir ont lieu de 7 à 10 heures.
Leçons privées de Tenue de Livres, Espagnol, &c. pendant le jour et le soir—chaque élève a un pupitre séparé et un professeur [illegible] Prix modérés. G. V. AOY.
19mai—1an—4.1.2j.

Mme ALLUARD, SOMNAMBULE FRANÇAISE,
Rue Tremé No 248, entre Ursulines et Bayou,
TRAITE avec succès les maladies nerveuses, le catharrhe pulmonaire, l'asthme, la gastrite les aigreurs d'estomac et les digestions difficiles, la dysenterie, les fièvres tremblantes et les maladies des yeux. Toutes ces cures sont attestées par un grand nombre de familles considérées de la Nlle Orléans.
Consultation tous les jours. 16 juillet—3m

Jardin du Cedre Magnolia.
LES soussignés, propriétaires du jardin du CEDRE MAGNOLIA (ci-devant Jardin Beauregard), situé au Bayou St-Jean, si favorablement connu par toutes les familles de la Nouvelle-Orléans comme lieu d'amusement et de récréation, ont l'honneur d'informer le public et leurs amis, que le dimanche, 21 du courant, ce magnifique établissement sera ouvert pour l'agrément des familles. Ledit établissement sera ouvert tous les jours, comme par le passé.
Le Dimanche il y aura Bal, et le Jeudi Concert.
On y trouvera des rafraîchissements de première qualité. Le bon ordre y sera rigoureusement maintenu [illegible] des familles qui voudront bien les honorer de leur patronage ; car tout cavalier tâchant de pénétrer dans ce jardin avec une personne de mauvaise vie sera [illegible] et expulsés.
Les arrangements nécessaires ont été pris avec la compagnie des chars de la ville pour faciliter le retour des familles, une après minuit. LOUIS BLOY & CO.
16 juil—12f

L. E. MARCHAND, IMPRIMEUR,
Rue de Chartres, 20, entre Ste Anne et Madison.
Factures, Cartes, Catalogues, affiches, &c. Prix modérés. 16juil—50f
☞ On demande un apprenti.

A vendre.
TROIS CENTS barriques vins rouges de Bordeaux et de Cette
50 barriques et demi barriques vin blanc,
100 caisses vins blancs et rouges divers crus,
50 ½ de pipe, vin de Madère, Sherry, Porto,
1000 paniers huile d'olive, grandes et demi bouteilles
1000 caisses et demi caisses macaroni et vermicelli,
300 caisses vermouth Nolly Prat & Co,
400 caisses savon et saucissons de Marseille.
Par ANT LANATA, 9 & 11, rue [illegible]
16juillet—6f

Tabac en feuilles.
UN bon assortiment de tabac du MASON COUNTY et du Maryland. Ce dernier tabac pèse [illegible] huit cents livres nettes par boucaut.
A vendre par THOMAS K. PRICE, Rue du Camp, No 59, au premier.
26 juin—1m

INJECTION RICORD.
CETTE PREPARATION est la seule employée par le Docteur RICORD, toutes les fois que la maladie est récente.
Les écoulements simples sont guéris en quelques jours.
A vendre par E. GAUDOZ, Encoignure Conti et Bourgogne.
17 juillet ☞

BANQUE DE LA LOUISIANE
Nouvelle-Orléans 2 janvier 1863.
LES personnes qui doivent à cette Banque sont priées de venir s'acquitter de suite. La banque recevra ses billets en paiement de ce qui lui est dû. Les porteurs des billets peuvent les échanger pour les garanties que la Banque possède actuellement.
JOHN W. McCLURE, Capt. A. Q. M. et commissaire de liquidation de la Banque de la Louisiane.
L. F. GÉNÈRES, Commissaire de liquidation.
27 juin—

Aux fabricants de cigares,
EX LOCUST POINT
[illegible] caisses tabac de Connecticut de première qualité—Cape et tripe—et tripe pure. Aussi des Robes [illegible]
A vendre par MAYER FRÈRES, 51, rue Tchoupitoulas, entre Natchez et Poydras.
10juillet—1m

Cigares.
CIGARES de toutes qualités et genres—ont faits de tabac du pays ou de tabac de la Havane.
A vendre en quantités qu'on désirera, par MAYER FRERES, 51, rue Tchoupitoulas, entre Natchez et Poydras.
10juillet—1m

VIN! VIN!
CINQUANTE barriques vin rouge de table, pour familles.
A vendre par E. E. CASTENDYK, Rue Tchoupitoulas, No 13
21 mars ☞

T. B. HOOD, Rue Poydras, No 80,
ENTRE LES RUES CAMP ET MAGASINS
REÇOIT, en ce moment, par le steamer Geo. Washington de la FARINE de choix pour familles, provenant de blé frais. Il a également en magasin un assortiment [illegible] et choisi de groceries pour familles, et de provisions pour plantation—Egalement Canneberges de Cape Cod, en demi et quarts de barils.
1er juil—☞

VINS VINS
TROIS CENTS barriques vin rouge ordinaire.
40 do do pour familles.
45 barils vin blanc Sauternes.
300 caisses vin rouge St Julien
100 do blanc Sauterne,
10 12 bottes cèpes à l'huile
A vendre par E. BORDELAIS, 147 rue Royale
20 juin—1m

Maison J. Augé. 63, CHARTRES.
Reçu par le steamer Locust Point,
UN assortiment de peignes en ivoire et en écaille, modèles les plus nouveaux.
Un joli choix de parfumerie des meilleures maisons de Paris.
Ces articles seront vendus aux plus bas prix possibles.
9juil—

BEURRE—150 frequins beurre jaune nouveau, de choix, Goshen de New-York.
FROMAGES—250 caisses fromages State et de l'Ouest, nouveaux et de choix
En magasin et à vendre par FRED. DEL BONDIO, Rue Lafayette, Nos 28 et 30, encoignure Commerce.
6ju 1et—14f

EN débarquement de la barque Transit, arrivée de Bordeaux—
25 barriques vin rouge et St. Estèphe,
150 paniers champagne de B & Perrier.
A vendre par J. BAILLY BLANCHARD Jr. 37 Vieille Levée
3 juil—

HUILE DE FOIE DE MORUE
IODO-BROMO-PHOSPHOREE. DE FOUGERA.
CETTE huile par l'addition de l'IODE, DU BROME et du PHOSPHORE, combinés à la meilleure huile de TERRE-NEUVE, est CINQ FOIS PLUS FORTE que l'huile de foie de morue simple. Par conséquent elle est de beaucoup préférable à toute autre huile, et ceux qui en font usage trouveront ECONOMIE de TEMPS, d'ARGENT, et de SOUFFRANCES.
Dans les maladies des POUMONS (consomption etc), SCROFULES, RHUMATISMES CHRONIQUES, GONFLEMENT des GLANDES, AFFECTIONS RACHITIQUES débilité générale etc l'huile Fougera est certainement la plus sûre et la plus active.—Prix du flacon $1 00 Agent E. E. MOUGIN, Pharmacien, Nouvelle-Orléans. Encoignure Dauphine et Douane
19 juin—4pe—3m

AVIS.
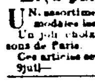
Il a été amené à nos écuries, le 1er juin dernier par un nommé John Munsian, un MULET BAI, haut de 14 mains et demie. Il a été condamné, depuis lors, pour vol d'animaux. Le propriétaire est prié de venir le réclamer et payer les frais, autrement le dit mulet sera vendu, pour frais, à l'encan, dans les dix jours.
HILLDERVIN MILLEREW, Rue du Bassin, No 54
14juil—5f

Préservez vos dents.
J. A. CASADAVANT, Chirurgien-Dentiste,
107, rue Royale, en face de l'hôtel St-Louis,
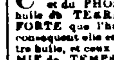
Continue à exécuter scientifiquement toutes les opérations dans l'art du dentiste.
[Réduction de prix cause de la dureté des temps. 3 juil—1m

MALADIES SECRETES.
Syphilis — Gonorrhée — Ulcérations — Dartres — Plaies anciennes — Scrofules — Scorbut &c. &c.
M. E. GAUDOZ, pharmacien de l'Ecole de Paris annonce à ses nombreux clients qu'il continue comme par le passé à s'occuper spécialement du traitement des MALADIES SECRETES chez les deux sexes.
Les personnes atteintes des maladies de la peau, d'ulcérations, de plaies anciennes, de syphilis à la 2me et 3me période, peuvent être assurées de trouver une guérison radicale. Toutes les maladies chroniques sont traitées avec succès depuis huit années à la pharmacie encoignure Conti et Bourgogne. 17juin ☞

FARINE — FARINE.
VENANT d'être reçu et en magasins—
250 barils farine Madison City Mill Ex.,
250 " " Davis & Co. Ex. de choix,
300 " " Surâne, diverses marques.
Egalement—
400 barils farine avariée,
100 " biscuits pilote.
A vendre par JEROME B. VAN HORN, rue des Magasins No. 65.
5juin ☞

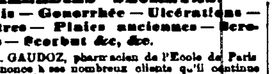
LUNETTES.
LE soussigné vient de recevoir de France un magnifique assortiment de LUNETTES, de PINCE-NEZ et de VERRES de toute sorte, du meilleur choix, qu'il vendra à des prix très modérés.
Pose et change de verres,
A la fabrique d'ORFEVRERIE ET DE COUVERTS EN ALFENIDE.
ACHAT D'OR ET D'ARGENT. C. ROUYER,
Rue de Chartres, 135, près de l'Hôtel d'Orléans.
3juillet—au 1er oct—12j

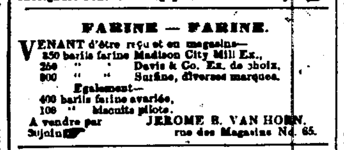
Extrait DE CAFÉ, (Vermicelli et Macaroni, Fabriqués par LIENHARD et NORMAN,
—303 Toulouse, entre [illegible] et Tremé, et No. 45, au coin du Vieux Bassin, côté supérieur, près [illegible]
3mai ☞

TRAITEMENT SPECIAL des maladies ci-dessous :
FIÈVRE TYPHOIDE (guérison en douze jours.) PNEUMONIE (fluxion de poitrine), guérison en huit jours, sans avoir recours à la saignée, ni aux sangsues, ni aux vésicatoires, et, en un mot, de toutes les maladies, avec la même mode de traitement.
JE rappelle aux Dames mon nom [illegible] dans toute la Louisiane pour les maladies de femmes, [illegible]
CONSULTATIONS tous les jours, de onze heures à [illegible], excepté le dimanche. A domicile, [illegible]
Des chambres parfaitement aérées, meublées [illegible] une salle de bains, sont offertes aux malades [illegible]
S'adresser au Dr LUCIEN PAULIN, médecin de la Faculté de Paris, rue Bourbon, 180, entre Ste-Anne et Dumaine. 5 juillet—1m 2p

VENTES A L'ENCAN.

Farine, café, son et maïs.
PAR D. E. MORPHY, encanteur.
IL sera vendu, vendredi 17 juillet, à 10 heures du matin, au pied de la rue St-Joseph—
500 barils farine, 47 sacs café, 500 sacs son, 50 sacs maïs, blanc, 100 rames papier [illegible], 14 sur 18, en débarquement du steamer Columbia.
Conditions—comptant. 16 juillet

Tabac ! Tabac !
PAR D. E. MORPHY, encanteur.
IL sera vendu, samedi 18 du courant, à 10 heures du matin, dans la rue des Magasins No 47—
81 caisses 3/4 Harry Buford, 3 caisses 3/4 Agero Gold Leaf; 4 1/2 caisses 3/4 Mayo, 4 caisses 3/4 Campbell & Johnson, 23 caisses 1/2 Crampton's Gold Medal; 1 caisse 3/4 Lecompte Big.
3500 caisses tabac à chiquer de la Virginie.
Conditions—comptant 16 juillet

Jambons! Jambons!
PAR D. E. MORPHY, Encanteur.
IL sera vendu, samedi 18 du courant, à 10 heures, dans la rue des Magasins No 47—
20 tierçons jambons extra passés au sucre.
Conditions—comptant. 17 juillet

Magnifiques meubles,
PAR D. E. MORPHY, encanteur.
IL sera vendu, samedi, 18 du courant, à onze heures du matin, au coin des rues Ste Marie et Camp—
Un grand assortiment de meubles en acajou et autres, devants de cheminée, abat-jour, faïence et verrerie, batterie de cuisine, &c.
Conditions—Comptant. 17 juillet—2

FICELLE. FICELLE.
PAR D. E. MORPHY, encanteur.
IL sera vendu, samedi, 18 du courant, à 10 heures du matin, dans la rue des Magasins, No 47—
83 paquets ficelle de qualité extra pour emballage
Conditions—comptant. 16 juillet—2

Bœuf, porc et langues de bœuf.
PAR D. E. MORPHY, Encanteur.
IL sera vendu, vendredi, 17 du courant, à 11 heures du matin, dans les entrepôts Union et Rainbow—
121 barils et ½ barils porc mess et [illegible]
4 do bœuf mess
105 do bœuf pour familles, supérieur,
18 do langues de bœuf
Conditions—comptant 17juillet

La barque Hannah Crooker.
PAR D. E. MORPHY, encanteur.
IL sera vendu, samedi, 18 du courant, à 10 heures du matin, au magasin No 47, de la rue des Magasins, pour le compte de qui il appartiendra—
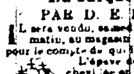
L'épave de la barque "Hannah Crooker", chevillée en cuivre et doublée dernièrement de cuivre jaune ; ses amarres et [illegible] telle qu'elle est actuellement à 24 milles au dessous de la ville de la Nlle Orléans.
Immédiatement tout ce qui peut se trouver à bord, en fait de charbon [illegible] et autres marchandises.
Conditions, comptant. 17 juillet

Tabac du Mexique en feuille.
PAR D. E. MORPHY, encanteur.
IL sera vendu samedi, 18 du courant, à 10 heures du matin, dans la rue des Magasins, No 47—
10 balles tabac du Mexique en feuilles.
Conditions—comptant 17juil

Vente par le Quartier Maître.
W. H. MURPHY, agent, Bureau, rue Gravier No 64.
PAR H. H. McLEAN, encanteur.
Bureau rue des Magasins No 19 encoignure Commune.
IL sera vendu, à l'enchère publique, vendredi, 17 juillet, à onze heures du matin, dans la rue Gravier, No 64, par ordre du colonel S. B. Holabird, Q. M. en chef du département du Golfe—
Un assortiment général de meubles, meubles de cuisine, tableaux à l'huile, gravures, miroirs, argenterie massive, plaqué, &c. &c.
Conditions—Comptant, en billets du Trésor des Etats-Unis. 16 juillet—2f

Bottes, souliers et brodequins.
PAR GABRIEL LEAUMONT.
VENDREDI, 17 du courant, à 10 heures du matin, il sera vendu, à son magasin d'encan, rue de Chartres No 69—
30 caisses bottes souliers et brodequins.
Conditions—comptant. 17 juillet

Succession d'Eugène Daly—No 19,509.
PAR J. B. CROZAT, encanteur. Bureau, No 56 rue Royale.
EN vertu d'un ordre de l'honorable Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, en date du 10 juillet 1863, signé par l'honorable P. H. Hiestand, juge de la Troisième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, siégeant en l'absence de la cour, il sera vendu à l'encan, samedi 1er août 1863, à midi, à la Bourse des Négociants et Encanteurs, rue Royale, entre Douane et Canal, la propriété suivante, savoir:
[illegible]
Hugh Madden, [illegible] de l'acquéreur. 16 j 11

POUR NEW YORK.
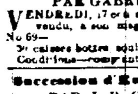
Départ, SAMEDI 18 du courant, à 10 heures du matin—Le steamer favori GEORGE CROMWELL, commandant John A. Post, partira de son wharf, au pied de la rue St Joseph, le 18 courant, à 10 heures du matin, avec la malle des Etats-Unis. Pour fret ou passage (chambres de [illegible]) s'adresser à J. A. MOULTON, Rue Natchez, No 31
17juil

Pour la paroisse de Plaquemines.
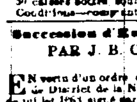
Le bateau à vapeur THEODILE fera deux voyages par semaine, partant de la ville le samedi et le mercredi, à 8 heures, et touchera à tous les points intermédiaires. Pour fret ou passage, s'adresser à JOS DAVID, 147, Vieille Levée entre Toulouse et St Louis. N. B.—Jusqu'à nouvel ordre [illegible]
15juil—1ef

POUR MADISONVILLE
—AUX ENNEMIS ENREGISTRES—
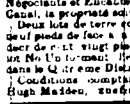
La goëlette américaine META, partira positivement pour la susdite place, mardi, 21 juillet. Les passagers sont invités à se mettre en règle [illegible] samedi. Pour passage, s'adresser à L. JOUBLANC, 180, Passage de la Bourse, [illegible] St Louis
17juill—3

Pour Madisonville, Mandeville et Pascagoula
Les ennemis enregistrés désirant se rendre à Madisonville et à Mandeville peuvent s'adresser à bord de la goëlette ARSENE, et ceux qui désirent se rendre à Pascagoula, à la goëlette MARTHA ANNE, à la tête du vieux Bassin. 17juillet—3f

Aux ennemis enregistrés.
Les ennemis enregistrés qui désirent se rendre à Pascagoula sont invités à s'adresser de suite au bureau de M. H. M. ROBINSON, Commercial Place, No 6.
[illegible] juil—3f

POUR VERA CRUZ via TAMPICO.
(Ligne régulière)
La goëlette fine voilière, chevillée en cuivre HENRY TRAVERS, capitaine [illegible], partira le 18 juillet pour Vera Cruz, via Tampico.
Pour fret ou passage, s'adresser à F. CLAVEL & Co, 77 rue des Magasins.
23 juin—☞

AVIS JUDICIAIRES.

Succession de Pierre Conte—No 19,830.
DEUXIEME COUR de District de la Nouvelle-Orléans.— Attendu que Henry Lerquier a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir les lettres de curatelle à la succession vacante de feu Pierre Conte, décédé intestat.— Avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner, d'avoir à déduire, sous dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour, A. MOREL, Député greffier.
9juillet—13.17

Succession de Marie A. L. Dubuclet—No. 19836.
DEUXIEME COUR de District de la Nouvelle-Orléans.— Attendu que Auguste Dubuclet a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir les lettres d'administration à la succession de feue Marie A. L. Dubuclet, décédée intestat — Avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner, d'avoir à déduire sous dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition.
Par ordre de la Cour, A. MOREL, Député Greffier.
13juillet—13 17 21

Succession de Robert Clannon.—No. 19 834.
DEUXIEME Cour de District de la Nouvelle-Orléans.— Attendu que Elisabeth McQuirk et Catherine Stapleton ont présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir les lettres d'administration à la succession de feu Robert Clannon— Avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, sous dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour. A. MOREL, Député-Greffier.
13 juillet—13,17,21

Les Taxes. Les Taxes.
Bureau du Trésorier, 10 juillet 1863.
LES TAXES DE VILLE sur les propriétés foncières, le capital et les meubles sont maintenant dues et doivent être payées à ce bureau.
En s'acquittant promptement, on évitera les inconvénients et les frais. JOHN S. WALTON, Trésorier de la ville
10juill—1m

Tabac à chiquer.
20 Caisses H. Walton & Co, 10 à la livre,
12 demi do, 16 "
10 caisses Burgee, 10 "
20 petites do à 20 livres, 4 "
Ces tabacs noirs et doux (ordinairement appelés Mac et Mac) sont frais et de première qualité. Garantie pleine pour six mois. Aussi une grande quantité de véritable tabac à chiquer de la Virginie.
A vendre par MAYER FRERES, 51, rue Tchoupitoulas, entre Natchez et Poydras.
10juillet—1m

Demande de Blanchisseuse.
ON demande une bonne blanchisseuse. S'adresser à l'encoignure Dumaine et Dauphine No 107.
Nouvelle-Orléans, 16 juillet 1863. 16juil ☞

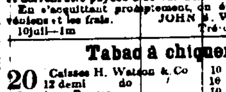
BAINS !!!
La magnifique maison de BAINS, bien connue, située dans la rue de Chartres, entre les rues Dumaine et St Philippe et dirigée autrefois par M. Blasco, ayant été peinte et mise à neuf, est maintenant ouverte au public. On n'a reculé devant aucune dépense pour assurer le confort de ceux qui patronneront l'établissement. Les baignoires [illegible] en marbre et en zinc. 7 juillet—15

$1000 de récompense.
LA susdite récompense sera payée à quiconque me donnera des renseignements qui feront condamner la ou les personnes qui ont mis le feu et fait mettre le feu à la bâtisse occupée par M. Desommes Frères au coin des rues Canal et Chartres, dans la nuit du 29 au 30 [illegible] du courant. La somme sera payée, aussitôt après la condamnation, par JOHN YOUENES, Rue Ste Anne, No 45.
1 juin—

A VENDRE.
40 Barriques vin rouge "[illegible]" 200 caisses do de Bordeaux
En déchargement du navire Faith, de Bordeaux.
S'adresser à EUG. ROCHEREAU & Co 16 et 18 rue St Louis

RESTAURANT ST-LOUIS,
rue St-Louis, No 77, entre Royale et Bourbon.
SALONS POUR NOCES ET REPAS DE FAMILLES.
M. HENRI BARTHE a l'honneur de prévenir le public qu'il continue, pour son compte, l'exploitation du Restaurant St-Louis. Il ne négligera rien pour contenter sa clientèle. [illegible] trouveront chez lui des chambres garnies à des prix modérés. On prend des pensionnaires à la semaine, à la quinzaine et au mois, à des prix [illegible]
16mai—6m HENRI BARTHE.

VENTES A L'ENCAN.

Marchandises sèches, vêtements, bottes et souliers,
PAR HOFFMAN & MARKS. J. HOFFMAN, encanteur. Bureau, rue de Chartres, No 41
VENDREDI, 17 du courant, à 10 heures du matin il sera vendu—
Cotons blancs et écrus,
[illegible]
Toiles blanches d'Irlande,
Indiennes, françaises et anglaises,
Ginghams et coton,
Batiste et cachemires,
[illegible] mousselines,
Moletons, blanc et écru,
[illegible] et toile pour figure, linge de table,
Bonneterie pour hommes, femmes et enfants
Crinolines
Mouchoirs tape check,
Jaconats blancs,
Coton en papier, &c. &c.
200 lots de vêtements assortis,
[illegible] bottes et souliers reçus par les derniers arrivages de New-York. 17juil

Farine, foin, coton, jambons, café, savon, fromage, eau-de-vie, &c. à l'encan.
PAR R. T. MONTGOMERY
IL sera vendu, aujourd'hui vendredi 17 du courant, à 11 heures, au magasin d'encan, rue du Camp No 93,
610 barils farine superfine et extra
250 bottes foin de première choix,
[illegible] sacs café prime,
65 tierçons jambons
200 caisses savon,
100 caisses fromage [illegible]
2 balles coton
25 barils et 1/2 pipes whisky et eau-de-vie
Egalement—Une grande variété de groceries,
Conditions—comptant, en monnaie courante 17juil

2073 barils farine, à l'encan.
PAR R. T. MONTGOMERY
IL sera vendu, samedi, 18 du courant à 9 heures et demie en débarquement du brick C. F. O'Brien en face du marché français—
2073 barils farine en différentes marques.
Conditions—comptant, en monnaie courante 17ju

Farine extra de choix à l'encan
PAR R. T. MONTGOMERY.
IL sera vendu, aujourd'hui vendredi 17 du courant, à midi, au magasin No 74 de la rue Poydras—
357 barils farine extra de choix
Conditions, comptant, en monnaie courante 17

Meubles! Meubles!
PAR J. P. BOISSEAU, encanteur.
IL sera vendu VENDREDI, 17 du courant à 10 heures, au grand entrepôt No 74, de la rue St-Charles, en face de la rue de l'Union—
Un grand assortiment de meubles, comprenant armoire, bureaux, sofas, chaises, tables, lavabos, matelas, rideaux, vases, faïence et verrerie, linge de table, serviettes, argenterie &c. et un beau PIANO Piccolo
Conditions—comptant 17 juillet

406 caisses vin rouge, 15 barils huile de graisse 40 tierçons jambons nouveaux à l'encan.
PAR J P. BOISSEAU, encanteur.
IL sera vendu, samedi, 18 du courant, à 11 heures, au magasin d'encan, au coin des rues Magasins et Gravier—
400 caisses vin rouge St Julien,
15 barils huile de graisse winter strained.
40 tierçons excellents jambons nouveaux passés au sucre. Conditions comptant. 17 juillet

VACHERIE ! VACHERIE !
PAR E. M JACOBS, encanteur.
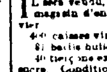
Il sera vendu, MARDI 21 juillet 1863, à onze heures du matin, à la course, rue Moreau, près des casernes—
22 belles vaches laitières avec veaux et plusieurs sur le point de veler
2 chevaux,
1 mule de prix,
1 charrette à lait,
1 [illegible] à bœuf avec harnais,
Environ 30 cordes de bois à brûler.
La clientèle et les [illegible] de la vacherie.
Conditions—Jusqu'à $100 Comptant, de $100 à $500 6 mois, au-dessus de $500 neuf mois de crédit en billets endossés à la satisfaction du vendeur. 17 juillet

Vins St Emilion et Sauterne
PAR E. M. JACOBS, encanteur
IL sera vendu, [illegible] 21 juillet [illegible] à 10 heures du matin, au magasin Nos 13 et 155, rue [illegible] entre Toulouse et St Pierre pour clore une consignation
261 barriques vin St Emilion et [illegible] de France
[illegible] barils vin blanc Haut Sauterne
Conditions comptant

Vente pour cause de départ
Meubles ! Meubles !
PAR E. M. JACOBS, encanteur
IL sera vendu, vendredi 17 juillet 1863, à 10 heures du matin, à l'encoignure des rues Ursulines et Remparts [illegible] de meubles, [illegible] sofas, chaises, tables, glaces, lampes, [illegible] lits, matelas, &c.
Aussi—Un beau piano.
Conditions—comptant 15 juillet

VENTES JUDICIAIRES.

Thomas McEnany et Anne McEnany, son épouse, vs leurs créanciers

SIXIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans—No 16,857—En vertu d'un ordre de vente rendu le 15 juillet 1863 et moi adressé par l'honorable Sixième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le MARDI 28 juillet 1863, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, à la vente [illegible]
Conditions—Comptant, au moment de l'adjudication. JAS E DUNHAM, Shérif de la Paroisse d'Orléans
17juill—20 23 25 28

Chas Joseph Dubois vs [illegible]

TROISIEME COUR de District de la Nouvelle-Orléans—No 17,574—En vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'honorable Troisième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le samedi 25 de juillet 1863 à 11 heures A. M., à mon entrepôt, à l'angle des rues Royale et d'Orléans, dans le deuxième District de cette ville, à la vente de la propriété suivante, savoir:
Un lot de Parfumerie, eau de fleur d'oranger, bouteilles, &c. &c. [illegible]
Saisis dans l'affaire ci-dessus.
CONDITIONS—[illegible]
JAS. E. DUNHAM, Shérif de la paroisse d'Orléans
14juill—14 17,21,25,7

Les commissaires du Premier District de Dessèchement vs les héritiers Lavergne.

TROISIEME COUR de District de la Nouvelle-Orléans—No 17,026— En vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'honorable Troisième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le LUNDI 20 de juillet 1863, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à l'adjudication de la propriété dont suit la description, savoir:

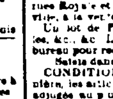
UNE PORTION DE TERRE commençant à la rue Quatrième, s'étendant sur une ligne oblique dans la profondeur à travers la division des terres, à un angle d'environ neuf degrés au nord [illegible] arpents plus ou moins jusqu'à une ligne [illegible] la rue Deuxième, de là vers le Lac [illegible] sur le Lac jusqu'à la rue Quatrième
Bornée comme suit savoir:
Au Nord, par le Lac Pontchartrain, à l'Ouest par la rue Dixième, au Sud, par les terres de Genois et à l'Est par la rue Quatrième contigue à la propriété de Laurent Millaudon.
Le tout d'après un plan dressé par J. A. D'Hemecourt, voyer, daté du 30 décembre 1860, et déposé au bureau des dits commissaires.
Saisie dans l'affaire ci-dessus.
☞ Conditions—Comptant au moment de l'adjudication. JAS E DUNHAM, Shérif de la Paroisse d'Orléans
14 juillet—14,17 [illegible]

Succession de Marie Hunter, épouse de Henry Hattier décédée.—Jules J. Hattier vs Marie Anne Alice Hattier & als.

DEUXIEME COUR de District de la Nouvelle-Orléans—No 19,347—(Action en partage)— En vertu d'un ordre de vente rendu le 13 de mai 1863, et aussi en vertu d'un ordre supplémentaire daté du 1er juin 1863, tous deux à moi adressés par l'honorable Deuxième Cour de District de la Nouvelle Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai, le samedi 25 de juillet 1863, à 5 heures P. M., à mon entrepôt, au coin des rues Royale et d'Orléans, dans le Deuxième District de cette ville à l'effet d'opérer un partage entre les héritiers, à l'adjudication de—
Les effets mobiliers appartenant à ladite succession consistant en meubles, batterie de cuisine, &c.
Conditions : comptant au moment de l'adjudication.
JAS. E. DUNHAM, Shérif de la paroisse d'Orléans
14juillet—17 20,23,25

Cour Provisoire des Etats Unis
—Etat de la Louisiane—
GEO. E TYLER, encanteur.
Thomas Moran vs Polycarpe Fortier. — No 91.

Nlle-Orléans, 15 juin 1863

EN vertu d'un writ de fieri facias qui m'a été adressé, dans la susdite affaire, par l'Honorable Cour Provisoire des Etats-Unis, l'Honorable Chs A. Peabody, président, je vendrai, à l'enchère publique, sur les lieux le samedi, 18 juillet 1863, à 11 heures du matin, la propriété ci-après décrite, savoir
Un certain morceau de terre situé à Burtheville dans la Paroisse Jefferson, et connu sous le nom de "Briqueterie de Burthe." Le dit morceau de terre est compris entre la rue de la Levée, l'Avenue Henry Clay, la rue de Bloomingdale et le fleuve Mississippi. Il a 741 pieds 4 pouces et 8 lignes de face à la rue de la Levée. Egalement, le droit de la batture en face de la dite propriété toutes les bâtisses et améliorations qui se trouvent dessus et toutes les dépendances appartenant au dit morceau de terre. Egalement, tous les chars, planches et autres meubles, les machines &c. et [illegible] briques—plus ou moins—qui sont sur la dite propriété—le tout tel qu'il est actuellement.
Conditions—Comptant en billets du Trésor.
J. EDWARDS CLARKE, Maréchal Provisoire des E. U.
16 juin—3—18 juillet

[illegible] vs [illegible] et Joseph Cassanedo Surety—No 14 972

QUATRIEME COUR de Juge de Paix de la Nlle-Orléans—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'honorable J. E. Sundstron, juge de la dite Cour, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le samedi, 18 juillet 1863, à midi, à la Bourse des Négociants et Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, Deuxième District, à l'adjudication d'un lot de terre situé dans le Second District, [illegible] No 3 dans le triangle compris entre les rues Esplanade, Johnson et Bayou, mesurant, en pied américain, 136 pieds 11 pouces face à la rue de l'Esplanade, 153 pieds 6 pouces [illegible] sur la rue du Bayou et 37 pieds sur la ligne qui le sépare du lot No 2. Ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent—Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant, au moment de l'adjudication. LOUIS GASTINEL, Constable
19juin—6,18juil

VINS EN CAISSES.
100 caisses vin rouge de Bordeaux (ordinaire).
50 do grands vins "Chateau Haut Brion," "Latour," "Margaux," etc,
20 caisses vin blanc "Sauternes" ordinaire.
50 do vins vieux "Haut Sauternes" et "Haut Barsac 1851", en grandes et demi bouteilles
50 do grands vins de Bourgogne "Beaune", "Chambertin" "Vougeot", "Chablis", "Meursault" &c
100 do Madère, "Port wine", "Sherry", "Malaga" &c.
50 do [illegible] "Frontignan" des meilleures marques en magasin et à vendre par HENRY VALETON & Co. [illegible] rue Bienville.
11juil

NOUS avons en magasin un stock de vieux vins et vieilles liqueurs de premier choix, comprenant:—
Eaux-de-vie, cognac, Rochelle, &c.
Whisky d'Ecosse et d'Irlande.
Rhum de la Jamaïque, &c.
Vins, Madère et Xérès.
Champagne Clicquot, Oporto, liqueurs de fantaisie.
A vendre par E. J. HART & CO. rue Tchoupitoulas, Nos 77 & 79